CRISE DE LA COVID-19 & MARCHÉ DU TRAVAIL

Enquête Unédic 2020, réalisée avec CSA auprès de demandeurs d'emploi, salariés et établissements
Justine DUCROZ, Florine MARTIN, Unédic

Sommaire

- Méthodologie
- ► Crise et confiance, quel impact ? *Préambule*
- Quel impact de la crise de la Covid-19 sur l'activité économique et la gestion de la main d'œuvre ?
- > Salariés et demandeurs d'emploi : quel impact de la Covid-19 sur leur projet professionnel ?
- Quel impact de la crise sur la recherche d'emploi ?
- ▶ Recherche d'emploi et recrutement : quelle évolution de la relation entre employeur et candidat ?

MÉTHODOLOGIE



Enquête réalisée avec l'institut CSA, auprès de 3 cibles : salariés, demandeurs d'emploi et établissements, de mi-septembre 2020 à mi-octobre 2020, soit avant le 2nd confinement.



- Online pour les salariés (panel)
- Online pour des demandeurs d'emploi (Fichier national des allocataires)
- Téléphone auprès des établissement (panel)
- Questionnaires : environ 16 minutes en moyenne

3 ECHANTILLONS

2 028 individus représentatives des salariés

du privé et des grandes entreprises publiques ou parapubliques en France métropolitaine 2 012 individus
représentatives des
demandeurs d'emploi,
inscrits à Pôle emploi, en
France métropolitaine et Outre-mer

800 établissements
représentatifs des
établissements en France,
échantillon raisonné par la taille
d'entreprise et le secteur

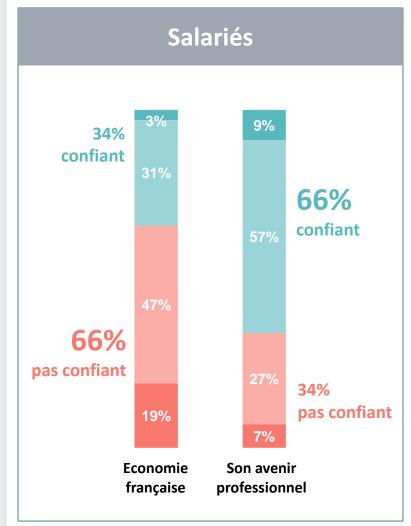


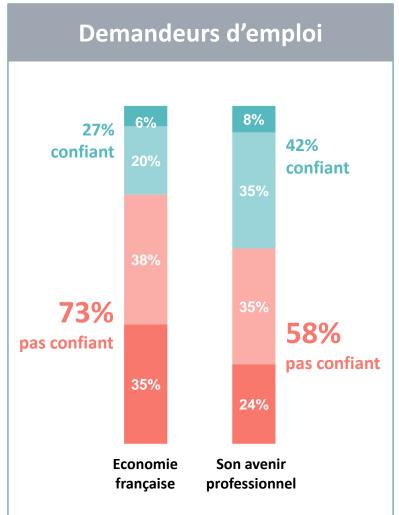
Méthode des quotas appliquée a priori sur certaines variables, et redressement a posteriori. Le détail de la méthodologie est disponible en annexe.

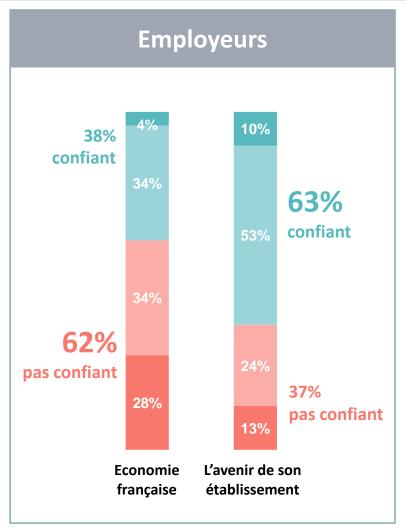
<u>Aide à la lecture</u>: Les chiffres exprimés sont en pourcentage (%) et les différences notifiées sont celles qui sont statistiquement significatives au dessus ou au dessous de la moyenne.

Crise et confiance, quel impact ? Préambule

Un état d'esprit plus pessimiste de la part des demandeurs d'emploi, alors que les salariés et employeurs se montrent, mioctobre, plutôt confiant quant à leur propre situation



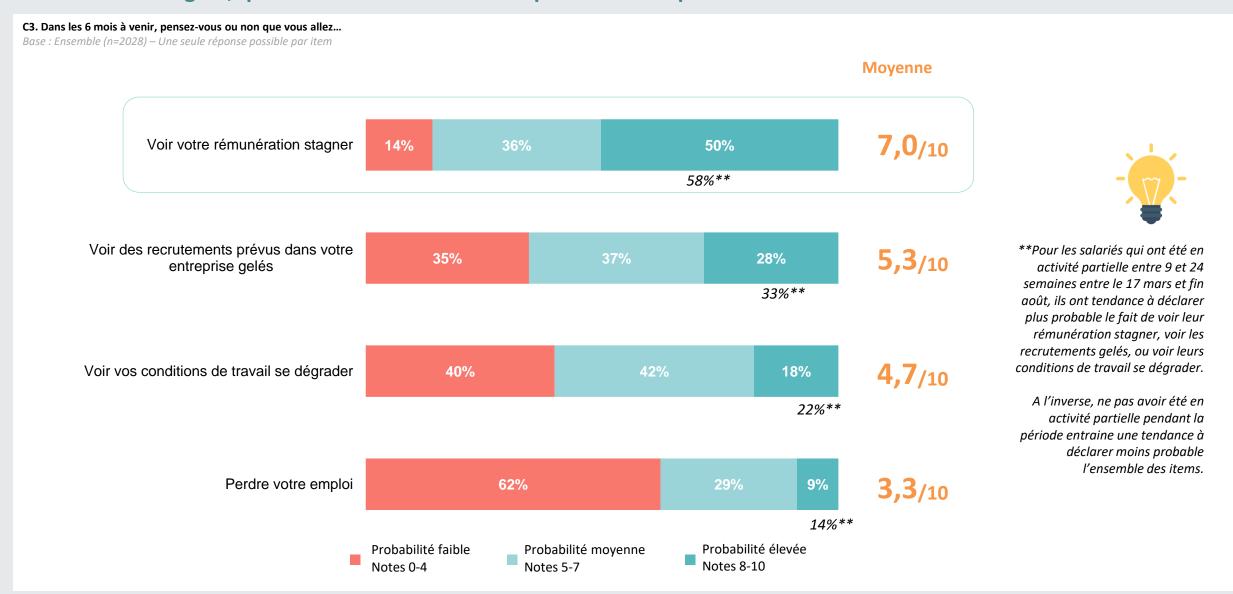




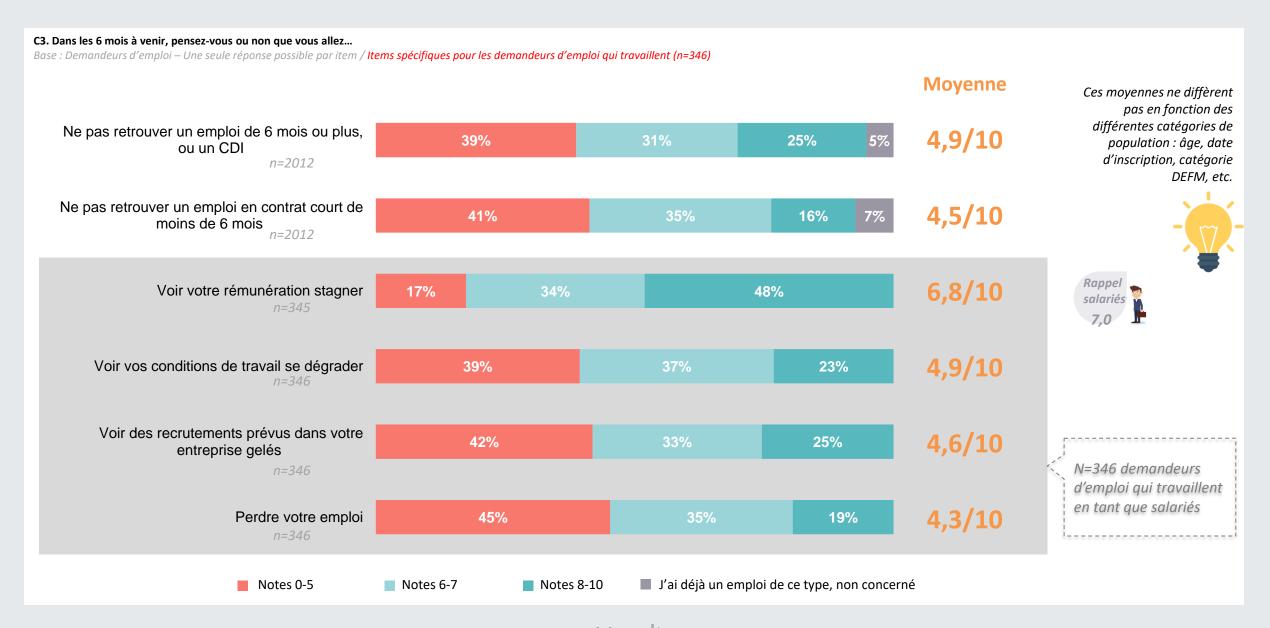
De manière générale, lorsque vous pensez à la situation de l'économie française, diriez-vous que vous êtes ...?

Et plus spécifiquement, quand vous pensez à votre avenir professionnel dans les mois à venir, diriez-vous que vous êtes plutôt confiant ou plutôt pas confiant ? / Et lorsque vous pensez à l'avenir de votre établissement d'ici la fin de l'année, diriez-vous que vous êtes... ?

Dans les 6 mois à venir et avant le second confinement, une majorité de salariés pense qu'ils verront leur rémunération stagner, quand une minorité craint de perdre son emploi

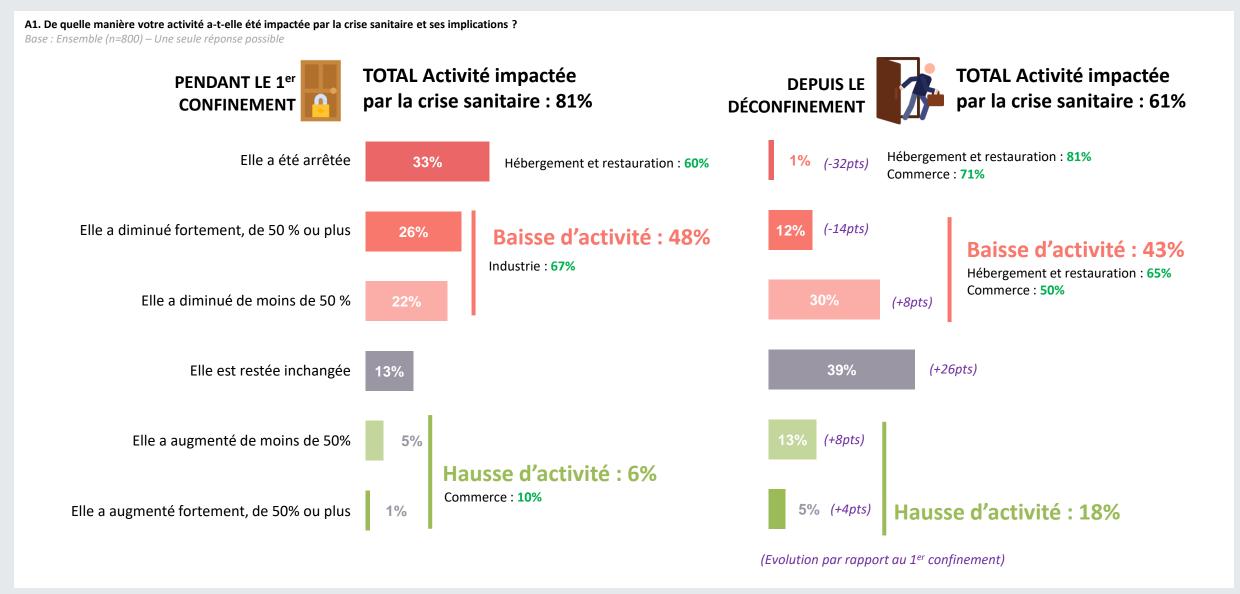


Les demandeurs d'emploi font quant à eux part de perspectives plus pessimistes



Quel impact de la crise de la Covid-19 sur l'activité économique et la gestion de la main d'œuvre ?

Pendant le 1^{er} <u>confinement</u>, plus de 3 établissements sur 4 déclarent avoir eu une baisse ou un arrêt d'activité ; depuis le <u>déconfinement</u>, elle est pour 4 établissements sur 10, également en baisse

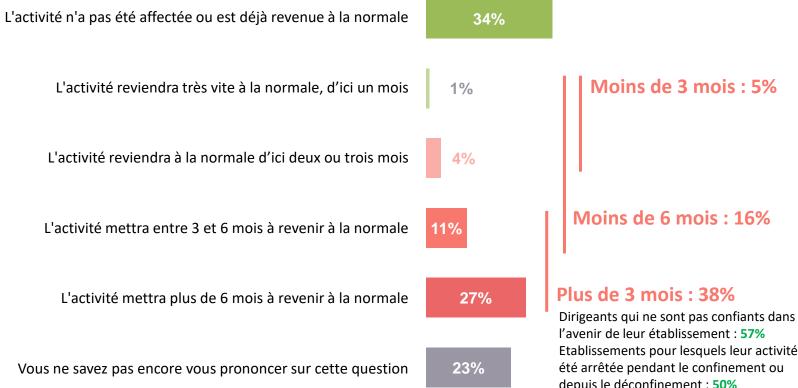


Si pour 34 % des établissements, l'activité n'a pas été affectée ou est revenue à la normale, pour les 2/3 la reprise sera plus longue, avant même le second confinement

B3. Dans combien de temps pensez-vous que l'activité économique de votre établissement va retrouver son niveau normal ?

Base: Ensemble (n=800) – Une seule réponse possible

TOTAL l'activité va mettre a minima 1 mois à revenir à la normale



De manière générale, les établissements qui ont eu une baisse d'activité et qui ont été contraints de voir leurs salariés être en congés, en activité partielle à temps partiel ou en activité partielle à 100 %, depuis le 11 mai, soit après le 1^{er} confinement, ont plus tendance à indiquer que leur activité mettra plus d'un mois avant de revenir à la normale

l'avenir de leur établissement : 57% Etablissements pour lesquels leur activité a été arrêtée pendant le confinement ou depuis le déconfinement : 50%

L'activité partielle a largement été mise en place selon les <u>établissements</u> interrogés <u>pendant la période du</u> 1^{er} confinement

C1A. Pendant le confinement, du 17 mars et jusqu'au 11 mai, des salariés de votre établissement ont-ils été dans l'une des situations suivantes ?

Base: Ensemble (n=800) – Une seule réponse possible par item Oui/Non





Du 17 mars au 11 mai, 8 semaines

En avril, 61 % des établissements du secteur privé ont fait une demande d'indemnisation au titre de l'activité partielle (calcul Unédic, champ ACOSS).



Des salariés de votre établissement ont été mis en activité partielle 61% (chômage partiel) et ont cessé l'ensemble de leur activité Des salariés de votre établissement ont **travaillé** sur leur lieu de 46% travail habituel Des salariés de votre établissement ont pris des congés payés ou des 40% RTT du fait de la situation Des salariés de votre établissement ont bénéficié d'un arrêt pour 32% garde d'enfant ou personne vulnérable Des salariés de votre établissement ont été mis en activité partielle 31% (chômage partiel) sur une partie de leur temps de travail et ont continué à travailler sur l'autre partie Des salariés de votre établissement ont travaillé à distance, en 31% télétravail



Les établissements de 1 à 9 salariés ont eu globalement moins tendance à voir leurs salariés dans chacune des situations, alors que ceux de 250 salariés et plus ont été davantage dans ces situations pour leurs salariés.

Par ailleurs, l'appartenance à un groupe semble avoir favorisé la prise de congés/RTT par les salariés, ou encore le télétravail.

45% des salariés déclarent avoir été en activité partielle au moins une semaine pendant le 1^{er} confinement, 30% avoir pris au moins une semaine de congé pour une durée moyenne de 1,8 semaines

A1. Pendant le confinement, du 17 mars au 11 mai, soit 8 semaines, combien de semaines approximativement avez-vous été dans chacune des situations suivantes ?

Base : Ensemble (n=2028) – Une seule réponse possible

En avril, en moyenne 2,8 semaines ont été indemnisées en activité partielle par salarié (données ASP, calculs Unédic)



Moyenne en semaine sur
'ensemble des salariés

Part (%) des salariés concernés Au moins une semaine

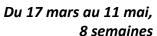
45%

71%

8%

30%

PENDANT LE 1er CONFINEMENT



Moyenne en semaine pour les salariés concernés

5,5

6,3

5,5

1,8



Les ouvriers/employés ont plus tendance à avoir été en activité partielle. A l'inverse, les cadres et professions intermédiaires ont été plus nombreux à avoir travaillé pendant le 1^{er} confinement.

Les salariés des TPE sont plus nombreux à avoir été en activité partielle, alors que ceux des grandes entreprises ont plus tendance à indiquer avoir travaillé ou avoir été en congés.

Ceux du secteur du BTP ont plus indiqué avoir été en congés 2 semaines.

Vous avez été mis en activité partielle (chômage
partiel), en arrêt maladie ou en arrêt de travail
pour garde d'enfants ou pour personne
vulnérable

Vous avez travaillé, sur votre lieu de travail ou à distance (télétravail)

> Vous avez été au chômage, c'est-à-dire sans contrat de travail pendant cette période

> > Vous avez été en congés payés ou RTT

2,5

4,5

0,5

0,5

Unédic

DEMANDEURS D'EMPLOI

Pendant le 1er confinement, les demandeurs d'emploi ont été principalement au chômage. Parmi ceux qui ont travaillé, 15% ont été au moins une semaine en activité partielle

A1. Pendant le confinement, du 17 mars au 11 mai, soit 8 semaines, combien de semaines approximativement avez-vous été dans chacune des situations suivantes ?

Base : Ensemble (n=2012) – Une seule réponse possible





Du 17 mars au 11 mai, 8 semaines

20% pensent que leur dernière perte d'emploi est liée à la crise

A8. Selon vous, votre dernière perte d'emploi est-elle liée à la crise du COVID-19 ? Base : Ensemble (n=2012)

Moyenne en semaine sur
l'ensemble des demandeurs
d'emploi

Vous avez été mis en activité partielle (chômage partiel), en arrêt maladie ou en arrêt de travail pour garde d'enfants ou pour personne vulnérable

Vous avez travaillé, sur votre lieu de travail ou à distance (télétravail)

> Vous avez été au chômage, c'est-à-dire sans contrat de travail pendant cette période

> > Vous avez été en congés payés ou RTT

'ensemble des demandeur	S
d'emploi	

0,8

1,4

5,6

0,1

Part (%)	
des demandeurs d'emploi	le
concernés - Au moins une semaine	

15%

24%

74%

5%

Moyenne en semaine pour es demandeurs d'emploi

5,8

6,1

7,5

2,8

concernés



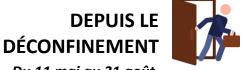
Les demandeurs d'emploi qui sont en activité en tant qu'ouvriers ou employés ont plus tendance à déclarer avoir été au moins une semaine en activité partielle. A l'inverse, les CSP+ ont plus tendance à avoir travaillé pendant le 1er confinement. On retrouve le même balancier que chez les salariés.

Depuis le <u>déconfinement</u>, la majorité des établissements ont vu leurs salariés revenir sur leur lieu de travail habituel

C1B. Depuis le déconfinement, soit depuis le 11 mai et jusqu'à fin août, des salariés de votre établissement ont-ils été dans l'une des situations suivantes ?

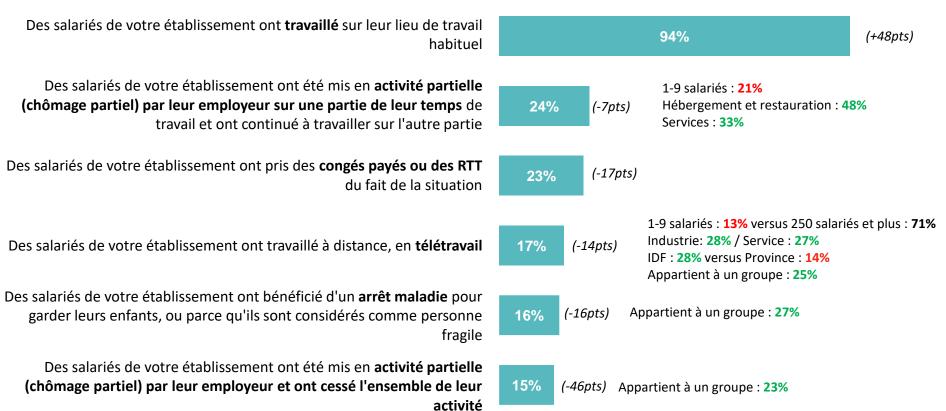
Base : Ensemble (n=800) – Une seule réponse possible

Mars 2021



(Evolution par rapport au 1^{er} confinement)

Du 11 mai au 31 août, 16 semaines



Depuis le <u>déconfinement</u>, la part de salariés concernés par l'activité partielle a diminuée pour atteindre 22% avec en moyenne 8,6 semaines

A3. Depuis le déconfinement, depuis le 11 mai jusqu'au 31 août, combien de semaines approximativement avez-vous été dans chacune des situations suivantes ?

Base : Ensemble (n=2028) – Une seule réponse possible



	Moyenne en semaine sur l'ensemble des salariés	Part (%) des salariés concernés Au moins une semaine	Moyenne en semaine pour les salariés concernés
Vous avez été mis en activité partielle (chômage partiel), en arrêt maladie ou en arrêt de travail pour garde d'enfants ou pour personne vulnérable	1,8	22%	8,6
Vous avez travaillé, sur votre lieu de travail ou à distance (télétravail)	12,0	91%	13,3
Vous avez été au chômage, c'est-à-dire sans contrat de travail pendant cette période	0,5	6%	8,4
Vous avez été en congés payés ou RTT	1,7	58%	3,3



Les salariés du commerce ont plus tendance à déclarer avoir été en activité partielle.

42% des salariés indiquent n'avoir pris aucun congé entre le 11 mai et le 31 août. Les salariés du commerce sont plus nombreux à indiquer n'avoir pris aucun congé (46%), alors que les cadres ou les salariés des grandes entreprises en ont pris davantage.

Pour les <u>demandeurs d'emploi</u>, le <u>déconfinement</u> n'a pas fait évoluer leur situation

A3. Depuis le déconfinement, depuis le 11 mai jusqu'au 31 août, combien de semaines approximativement avez-vous été dans chacune des situations suivantes ?

Base : Ensemble (n=2012) — Une seule réponse possible

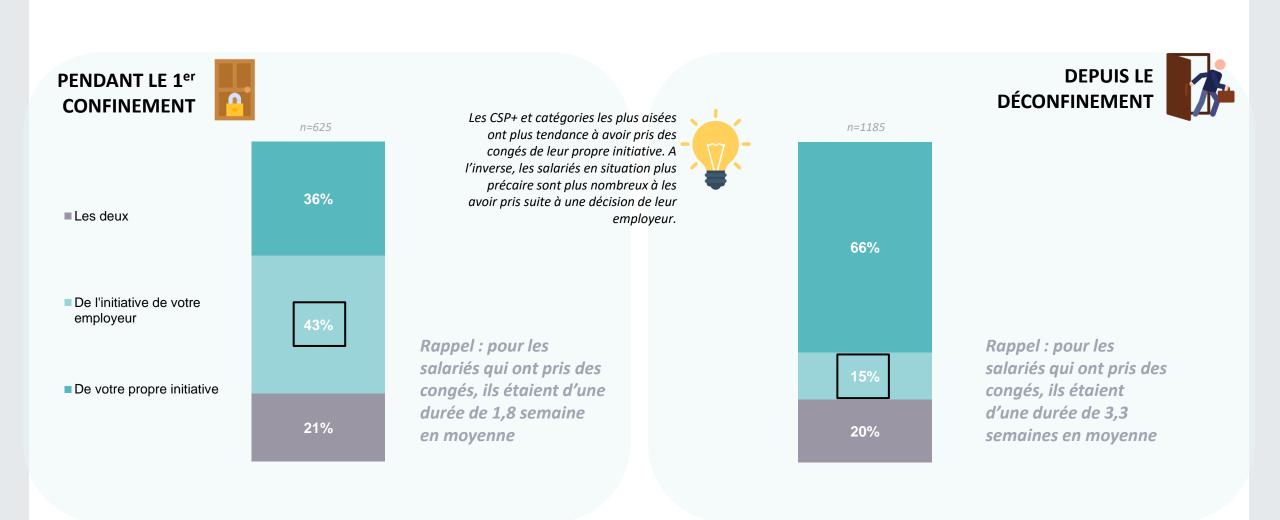


	Moyenne en semaine sur l'ensemble des demandeurs d'emploi	Part (%) des demandeurs d'emploi concernés - Au moins une semaine	Moyenne en semaine pour les demandeurs d'emplo concernés	oi •
Vous avez été mis en activité partielle (chômag partiel), en arrêt maladie ou en arrêt de trava pour garde d'enfants ou pour personn	il 0,6	8%	7,6	
vulnérabl Vous avez travaillé , sur votre lieu de travail ou distance (télétravai	à 4 0	37%	10,8	A noter : 58% des demandeurs d'emploi déclarent avoir été 16 semaines au chômage et ils
Vous avez été au chômage , c'est-à-dir sans contrat de travail pendant cett périod	e 11,1	80%		sont 12% parmi ceux qui ont ravaillé à l'avoir fait pendant 16 semaines.
Vous avez été en congés payé ou RT		7%	4,4	

Focus sur les congés : pendant le 1^{er} confinement, la prise de congés a été principalement à l'initiative de l'employeur, alors que depuis le déconfinement c'est plutôt le salarié qui en est à l'origine

A1bis. Vous avez déclaré avoir été en congés pendant le confinement. Cela était-il...
A3bis. Vous avez déclaré avoir été en congés depuis le déconfinement le 11 mai. Cela était-il...

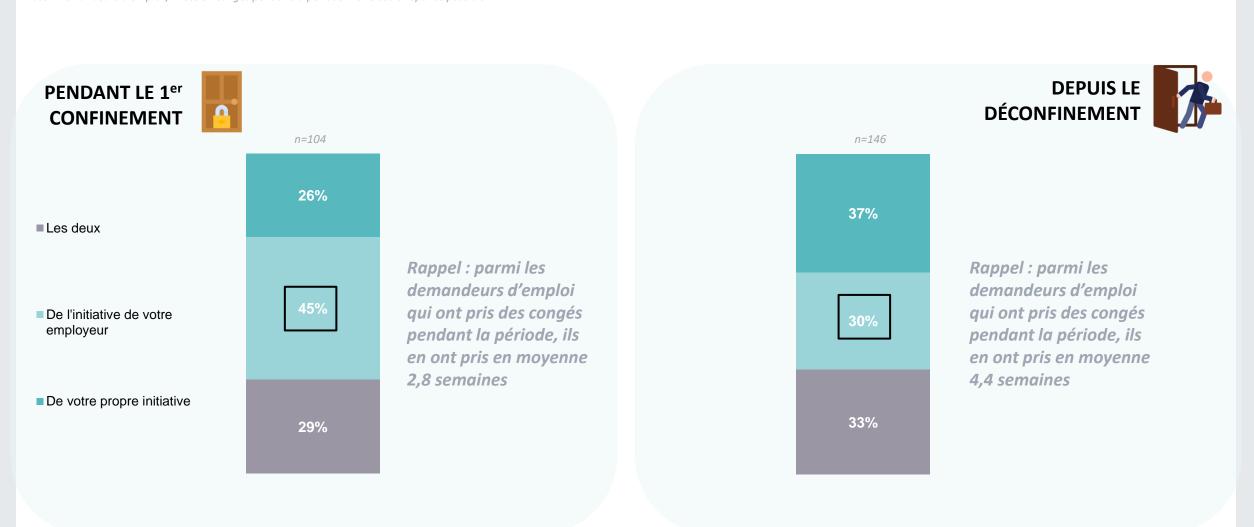
Base: Salariés / A été en congés pendant le confinement – Une seule réponse possible



Focus sur les congés : pour les demandeurs d'emploi qui indiquent avoir pris des congés, pendant le 1^{er} confinement ceux-ci ont été a l'initiative de l'employeur et depuis le déconfinement plutôt de leur initiative

A1bis. Vous avez déclaré avoir été en congés pendant le confinement. Cela était-il...
A3bis. Vous avez déclaré avoir été en congés depuis le déconfinement le 11 mai. Cela était-il...

Base : Demandeurs d'emploi / A été en conqés pendant la période – Une seule réponse possible



Pour les <u>établissements</u> qui n'ont pas eu recours à l'activité partielle, les raisons évoquées sont un niveau de trésorerie suffisant et une activité peu impactée par la crise

C5. Pour quelle(s) raison(s) n'avez-vous pas eu recours à l'activité partielle entre le mois de mars et août 2020 ?

Base : Etablissements qui n'ont pas fait d'AP pendant toute la période (du 17 mars au 31 août) N=206 – Une seule réponse possible par item

Part des établissements qui n'ont pas eu recours à l'activité partielle

28% des établissement n'ont pas eu recours à l'activité partielle entre mars et août 2020

29% des établissements n'y ont pas eu recours pendant le confinement

70% des établissement n'y ont pas eu recours après le confinement





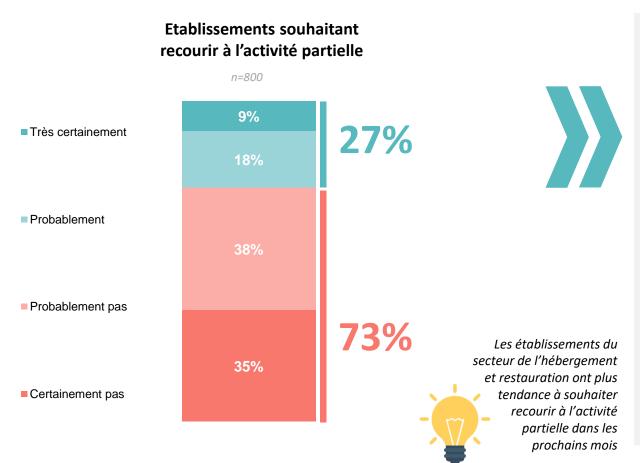
Les raisons évoquées ne changent pas, qu'ils n'aient pas eu recours à l'activité partielle pendant ou après le 1^{er} confinement

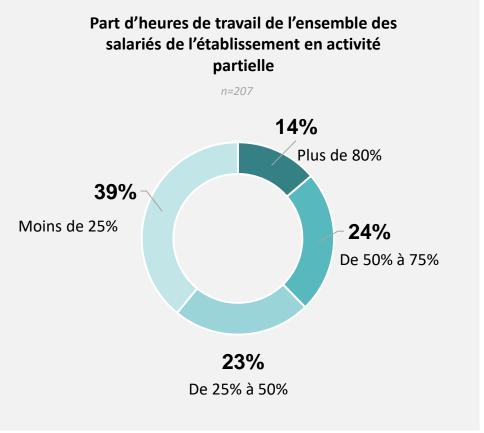
Mi-octobre et avant le second confinement, moins de 3 <u>établissements</u> sur 10 déclarent souhaiter avoir recours au dispositif d'activité partielle

C6. Et à l'avenir, dans les prochains mois, pensez-vous que votre entreprise souhaite recourir à l'activité partielle ? Base : Ensemble (n=800)

C7. Selon vous, d'ici la fin de l'année, cela devrait représenter ... Base : Etablissements qui pensent recourir dans les prochains mois à l'activité partielle (207)

Une seule réponse possible par item



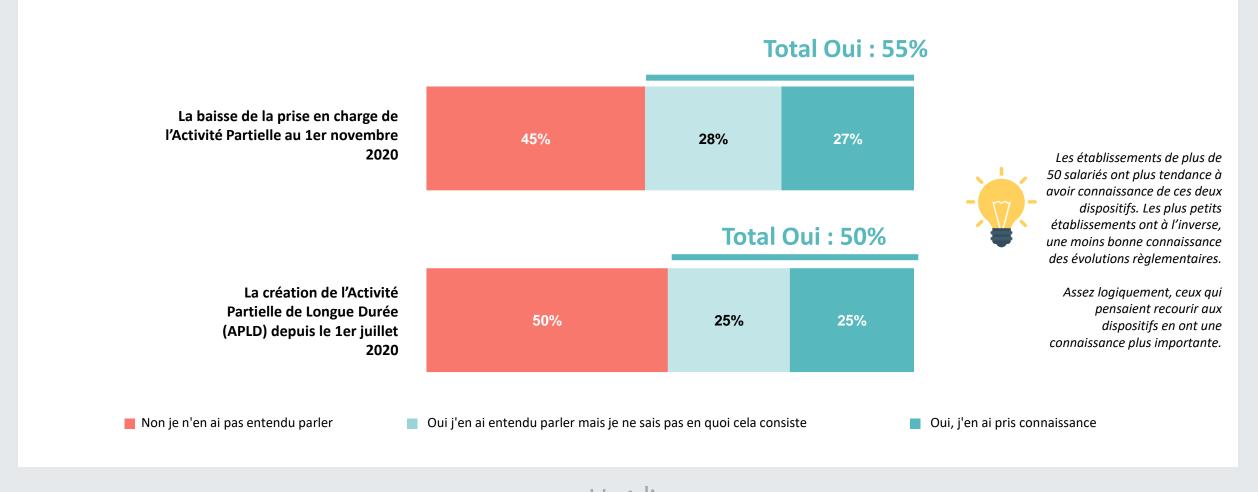


Un niveau de connaissance à l'égard de l'évolution de l'activité partielle en demi-teinte

C8. L'activité partielle a été largement mobilisée pendant la crise sanitaire. Depuis, elle a évolué : il y a l'Activité Partielle de droit commun, et l'Activité Partielle de Longue Durée (APLD) qui est un dispositif spécifique en cas de réduction durable de l'activité de l'entreprise, conditionné à un accord collectif d'entreprise.

Avez-vous ou non connaissance des changements de règlementation suivants ?

Base : Ensemble (n=800) – Une seule réponse possible par item

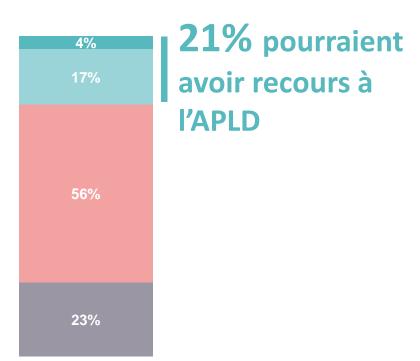


Seuls 21% des <u>établissements</u> qui pensent recourir à l'activité partielle dans les mois à venir et connaissant l'APLD pourraient y recourir

C9. Savez-vous si votre entreprise souhaite-t-elle ou non recourir au dispositif d'Activité Partielle de Longue Durée (APLD)?

Base : Etablissements qui pensent recourir à l'activité partielle et qui ont connaissance de la création de l'APLD (n=134) — Une seule réponse possible par item

- Oui, c'est en cours de discussion avec les instances représentatives de votre entreprise
- Oui c'est en projet mais aucune discussion n'a encore été amorcée
- Non, votre entreprise ne souhaite pas y recourir
- Je ne sais pas



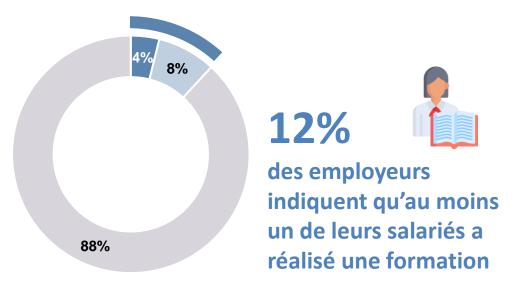
Entre le 17 mars et le 31 août, 12% des employeurs déclarent qu'au moins un salarié en activité partielle a réalisé une formation pendant cette période

Oui, tousOui, certains

Non

C3. Entre le 17 mars et le 31 août, pendant que vos salariés étaient en activité partielle, ont-ils réalisé ou non des formations ?

Base : En activité partielle pendant le confinement ou déconfinement (n=594) – Une seule réponse possible



1-9 salariés : 9% versus 50-249 salariés : 24%

Appartient à un Groupe : 22%

Présence d'IRP dans l'établissement : 21%

versus aucun IRP : 10%

Pendant la période, 10% des salariés déclarent avoir suivi une ou plusieurs formations, 9% parmi les salariés qui ont été en activité partielle et 12% des demandeurs d'emploi

DEMANDEURS D'EMPLOI SALARIÉS

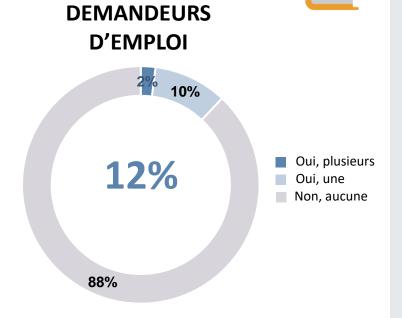
A5. Et depuis le 17 mars, début du confinement, avez-vous suivi une formation?

A5bis. Cette ou ces formations ont eu lieu pendant vos heures non travaillées du fait de l'activité partielle (chômage partiel) ?

Base : Ensemble salariés et demandeurs d'emploi (n=2028 et n=2012) – Une seule réponse possible







Les cadres ont plus tendance à déclarer avoir suivi une formation dans la période (15%) alors que les employés et ouvriers sont en moyenne 7%. Les salariés des entreprises de + de 1000 salariés sont aussi plus nombreux à avoir fait une formation : 16%



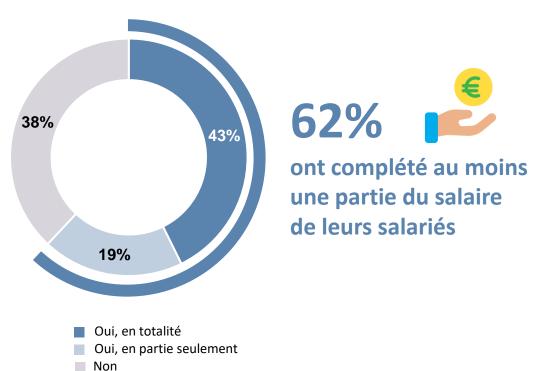
Dont 1/2 qui l'ont réalisée pendant leurs heures non travaillées du fait de l'activité partielle entre le 17 mars et le 31 août

Base : A suivi une formation et a été mis en activité partielle, arrêt de travail, arrêt maladie ou garde d'enfant... n=94 / Base faible

Près des 2/3 des établissements ont complété le salaire de leurs collaborateurs pendant le dispositif d'activité partielle, 43% en totalité

C2. Dans le cadre de l'activité partielle, avez-vous complété le salaire de vos salariés, de manière à ce qu'ils perçoivent la même rémunération que d'habitude ?

Base : En activité partielle pendant le confinement ou déconfinement (n=594) – Une seule réponse possible





Pour ceux qui déclarent avoir complété au moins une partie du salaire, on ne note pas de différence significative entre les grands secteurs d'activité.

En revanche, on note que les établissements de petite taille (1 à 9 salariés) ont plus tendance à l'avoir complété que la moyenne, voire même plus à l'avoir complété en totalité

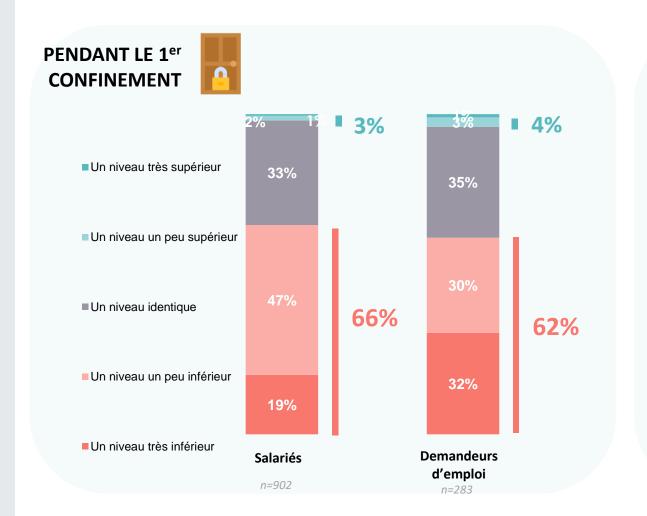
En revanche, parmi les personnes en activité partielle, une baisse des salaires est ressentie depuis le 1^{er} confinement

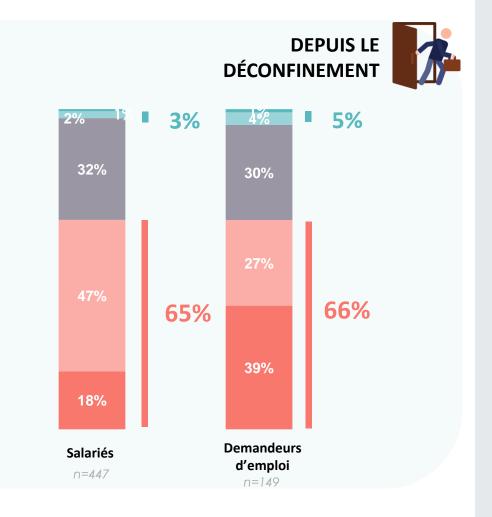
DEMANDEURS D'EMPLOI SALARIÉS

26

A2/A4. Pendant votre période d'activité partielle (chômage partiel), avez-vous touché un niveau de salaire inférieur, identique ou supérieur à votre niveau de salaire habituel ?

Base : A été en activité partielle (salarié ou demandeurs d'emploi) — Une seule réponse possible

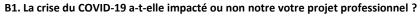




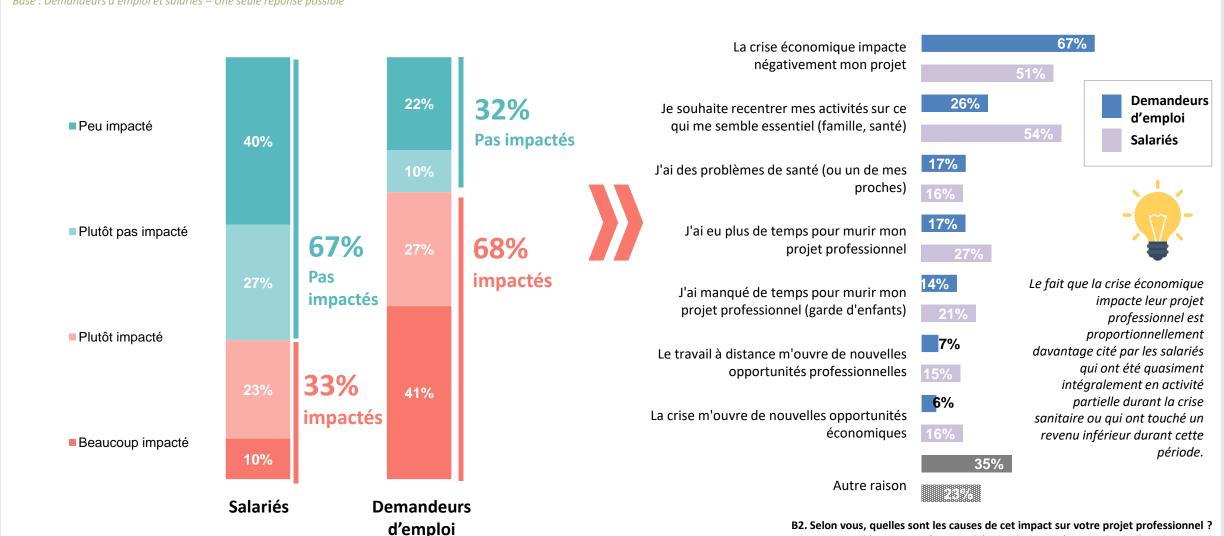
Salariés et demandeurs d'emploi : quel impact de la Covid-19 sur leur projet professionnel ?

2/3 des demandeurs d'emploi et 1/3 des salariés ont vu leur projet professionnel impacté par la crise de la COVID-19

DEMANDEURS D'EMPLOI SALARIÉS



Base : Demandeurs d'emploi et salariés – Une seule réponse possible



Base: A impacté le projet professionnel / Salariés n=642 / Demandeurs d'emploi n=1432

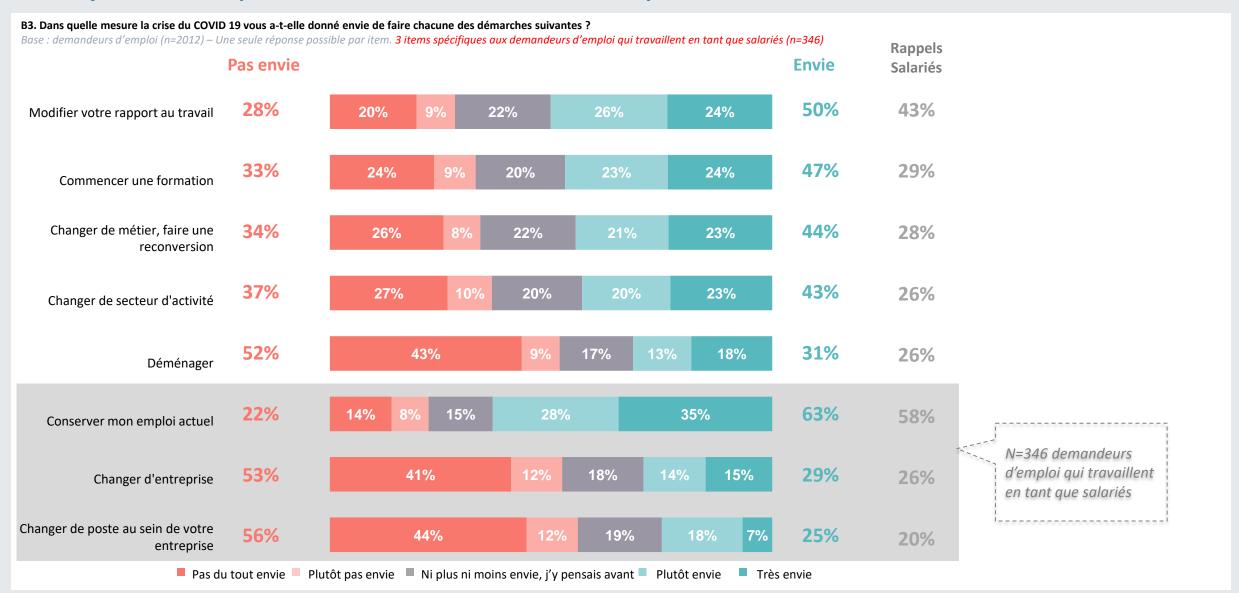
Conserver leur emploi actuel et modifier leur rapport au travail sont les projets les plus cités par les salariés

B3. Dans quelle mesure la crise du COVID 19 vous a-t-elle donné envie de faire chacune des démarches suivantes ? Base: Ensemble (n=2028) – Une seule réponse possible par item Pas envie **Envie** 25% 58% 12% 16% 29% 13% Conserver mon emploi actuel Un constat général : Si les 38% 43% 12% 24% 14% 18% salariés de plus de 50 ans, Modifier votre rapport au travail travaillant en Province et propriétaires souhaitent avant 50% 29% tout conserver leur emploi 33% 21% 8% Commencer une formation actuel, les employés et les moins de 40 ans sont davantage dans une logique 55% 11% 28% Changer de métier, faire une 39% 16% 17% de changement que ce soit de reconversion métier, de lieu, de secteur d'activité, de poste ... Déménager est davantage cité 56% 26% 40% 18% 11% 16% Changer d'entreprise par les salariés de l'agglomération parisienne. 59% 15% 11% 26% 47% 13% Déménager 56% 18% 26% 39% Changer de secteur d'activité Changer de poste au sein de votre **59%** 40% 19% 21% 20% entreprise Pas du tout envie Plutôt pas envie Ni plus ni moins envie, j'y pensais avant Plutôt envie

DEMANDEURS D'EMPLOI

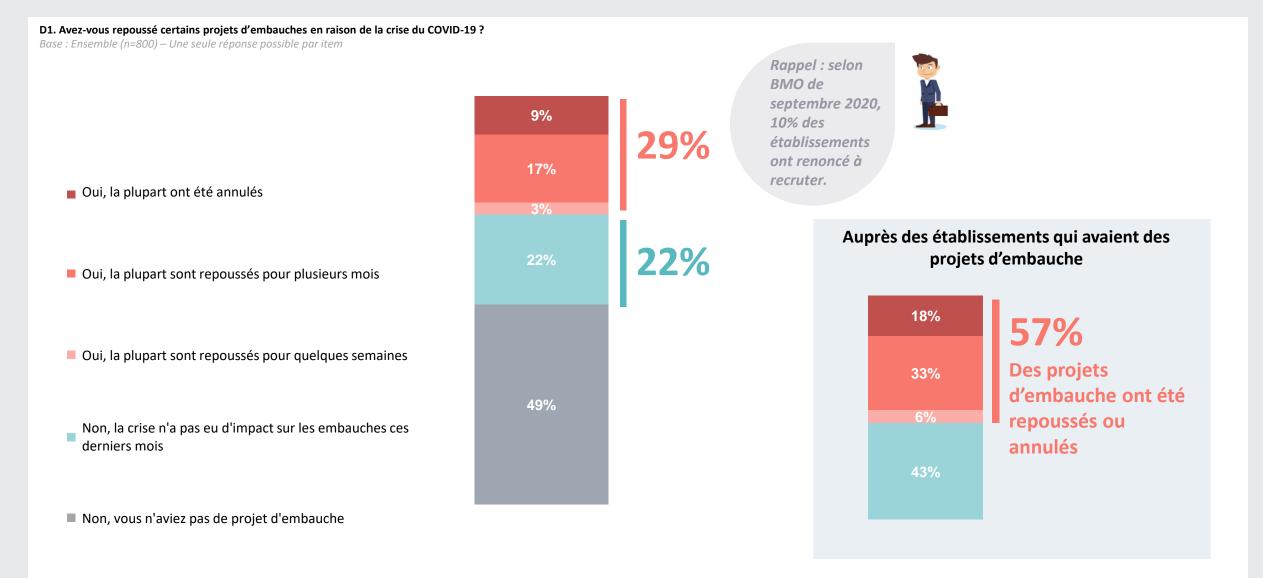
30

Ces aspirations sont partagées par les <u>demandeurs d'emploi</u> : 1 sur 2 souhaite modifier son rapport au travail et la majorité de ceux qui travaillent souhaite conserver leur emploi et métier actuel



Recherche d'emploi et recrutement : quelle évolution de la relation entre employeur et candidat ?

La crise de la COVID-19 a eu un effet ralentisseur sur les projets d'embauches qui étaient prévus au sein des <u>établissements</u> : 57% des projets d'embauche ont été repoussés ou annulés



4 employeurs sur 10 envisageaient de recruter d'ici la fin de l'année, un quart en CDI

D2. D'ici fin 2020, pensez-vous que vous allez ? Base : Ensemble (n=800) – Une seule réponse possible par item Enquête Besoins de Main d'œuvre : en 2020, avant la crise, Recruter 28% des 41% établissements envisagent de recruter Dont recruter un ou plusieurs CDI 26% Renouveler un ou plusieurs CDD déjà existant(s) 15% Licencier un ou plusieurs salariés pour raison 9% économique **Total licenciements** 15% Licencier un ou plusieurs salariés pour un motif autre 8% au'économique Allonger les périodes d'essai

Dont:

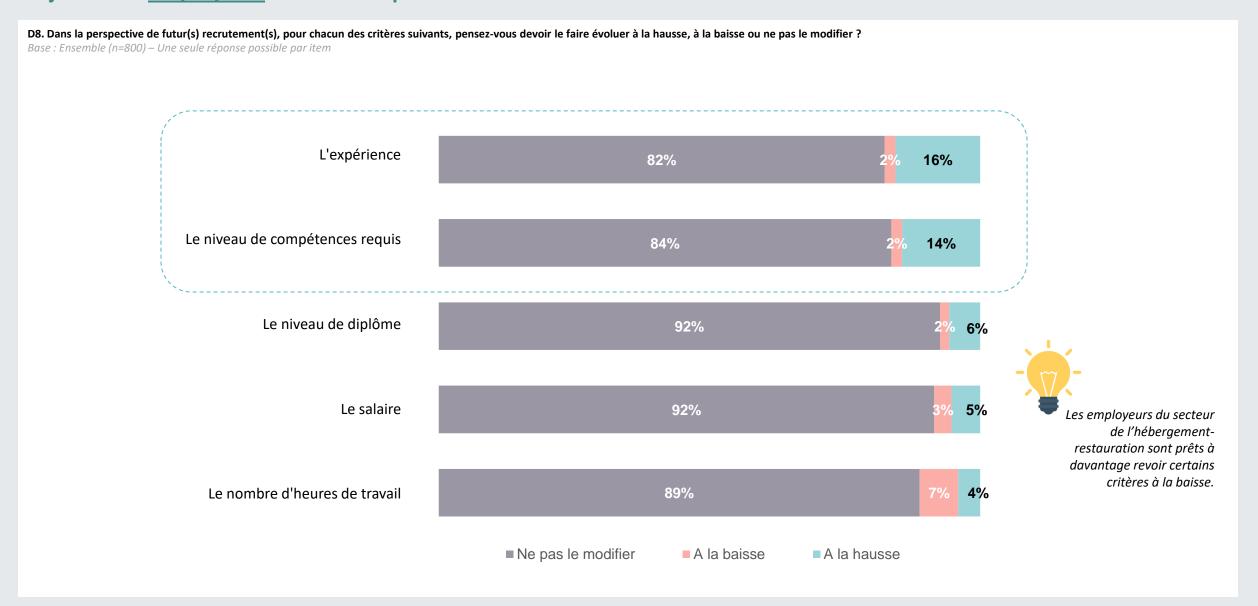
CDD de moins d'un mois : 5% CDD d'un mois ou plus : 16% Nouveaux salariés en CDD : 15% Intérim de moins d'un mois : 11% Intérim d'un mois ou plus : 7%



Pour rappel, 62% des employeurs se déclarent pessimistes quant à la situation de l'économie française

Un constat général : les TPE sont particulièrement touchées par la crise sanitaire et ne sont pas en mesure de recruter ou renouveler des contrats contrairement aux établissements de plus de 10 salariés.

Hormis l'expérience ou le niveau d'expérience requis où certains pourraient augmenter leurs attentes, la majorité des <u>employeurs</u> ne souhaite pas modifier ses critères de recrutement

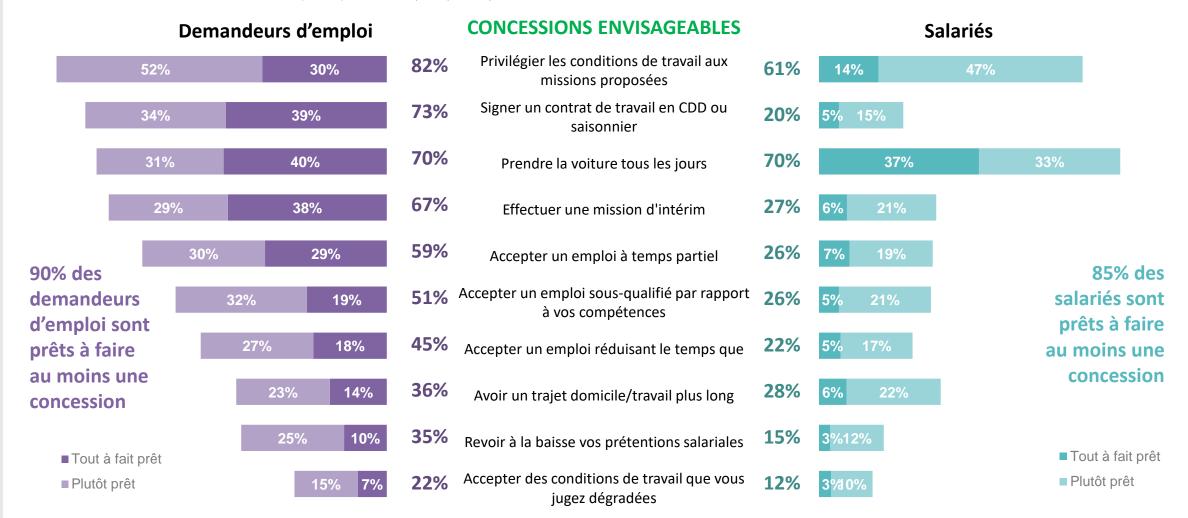


En miroir, les demandeurs d'emploi sont prêts à de nombreuses concessions. Les salariés y sont aussi prêts sur certains critères

DEMANDEURS D'EMPLOI SALARIÉS

B4. Aujourd'hui, du fait de la crise du COVID-19 et dans la perspective de votre/vos démarche(s), seriez-vous prêt ou non à ?

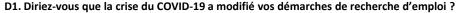
Base : Avait envie de réaliser une démarche suite au COVID (n=1878) – Une seule réponse possible par item



Quel impact de la crise sur la recherche d'emploi?

DEMANDEURS D'EMPLOI

Près des deux tiers des <u>demandeurs d'emploi</u> ont modifié leurs démarches de recherche d'emploi depuis le début de la crise sanitaire, et le déconfinement a encore accéléré leur rythme de recherche



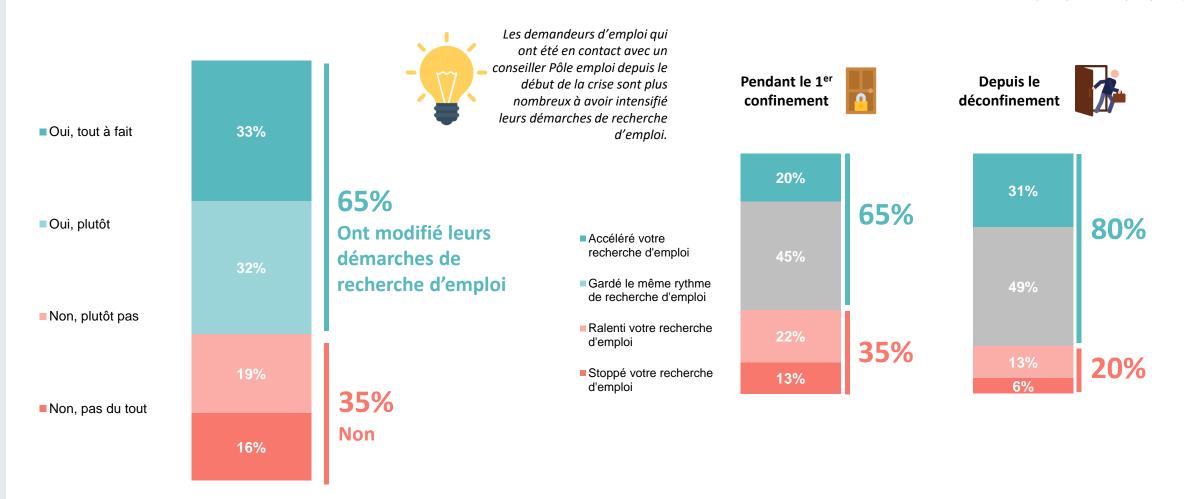
Base : Ensemble (n=2012) – Une seule réponse possible par item

D1bis. Depuis le 17 mars dernier, durant la période de confinement, vous avez...

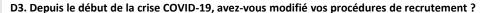
D1ter. Depuis le déconfinement le 11 mai dernier et par rapport à la période précédant la crise sanitaire

(avant le 17 mars), vous-avez...

Base : Ensemble (n=2012) – Une seule réponse possible par item

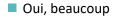


A l'inverse, la majorité des <u>établissements</u> n'a pas modifié ses procédures de recrutement



Par exemple s'agissant de la diffusion de vos offres d'emploi ou la manière de mener vos entretiens de recrutement.

Base : Ensemble (n=800) – Une seule réponse possible par item

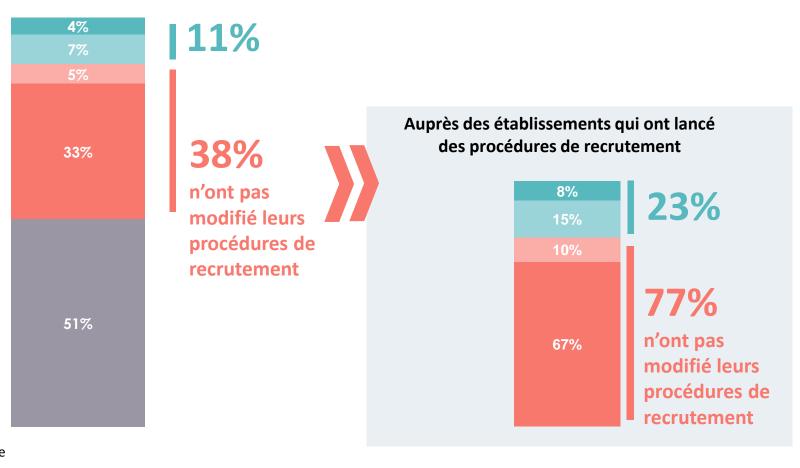


Oui, plutôt

Non, plutôt pas

Non, pas du tout

■ Je n'ai pas lancé de procédure pendant cette période



DEMANDEURS D'EMPLOI

Les <u>demandeurs d'emploi</u> ont davantage orienté leur recherche d'emploi vers les outils numériques et la sollicitation des réseaux professionnels ou personnels

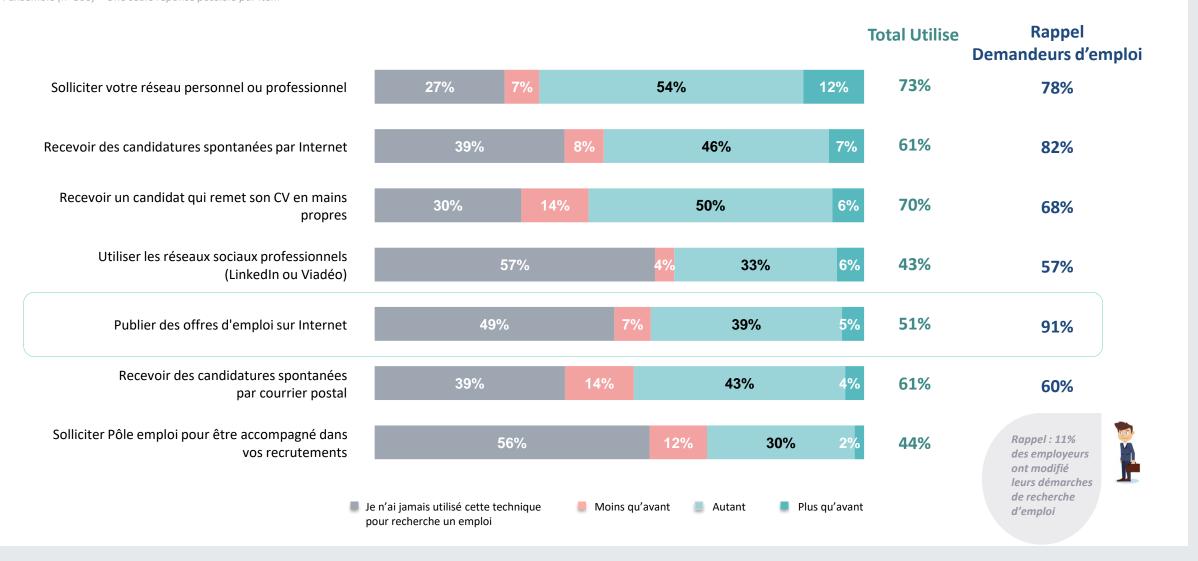
Mars 2021



Les <u>employeurs</u> utilisent des techniques de recrutement différentes de celles employées par les demandeurs d'emploi dans leurs recherches

D4. Parmi les techniques de recrutement suivantes, pour chacune d'elles, diriez-vous que vous l'utilisez plus ou moins qu'avant la crise du COVID-19?

Base : Ensemble (n=800) – Une seule réponse possible par item



46% des <u>demandeurs d'emploi</u> interrogés ont eu au moins un entretien de recrutement depuis le début de la crise, dont un tiers à distance. C'est aussi le cas pour les employeurs

DEMANDEURS
D'EMPLOI
EMPLOYEURS

D3. Depuis le début de la crise COVID-19, avez-vous fait un entretien de recrutement par l'un de ces canaux ?

Base : Ensemble (n=2012) – Une seule réponse possible par item

Demandeurs d'emploi



Par téléphone

29%

Par visioconférence

13%

33% des demandeurs d'emploi

Ont eu un entretien à distance

Lors d'un rendez-vous physique

28%

Je n'ai pas eu d'entretien de recrutement pendant cette période

54%

Pour les employeurs

31% des entretiens à distance

22%

Par téléphone

9%

Par visioconférence

38%

Entretiens lors d'un rendez-vous physique

Et 58% n'ont pas eu d'entretien de recrutement au cours de la période

D3. Depuis le début de la crise COVID-19, avez-vous fait un entretien de recrutement par l'un de ces canaux ?

Base : Ensemble (n=2012) – Une seule réponse possible par item

Ces entretiens à distance ont été fait principalement à la demande de l'employeur du point de vue des demandeurs d'emploi, autant l'un que l'autre du point de vue des établissements interrogés



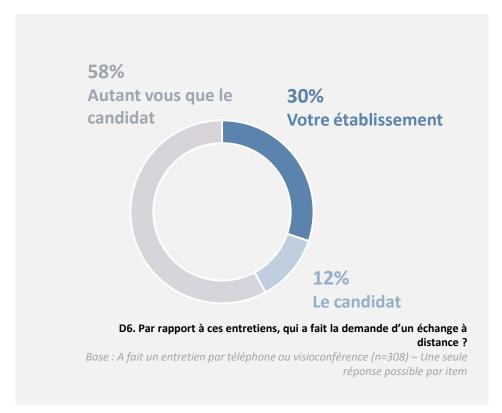




Demandeurs d'emploi



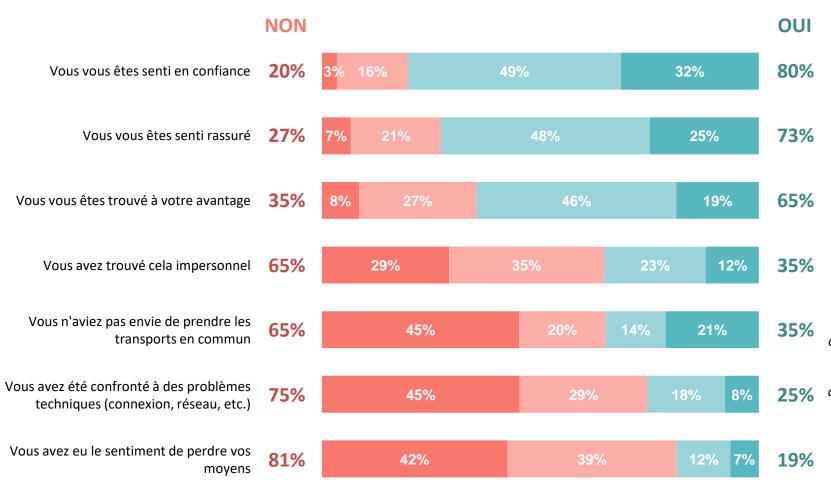
Pour les employeurs



DEMANDEURS
D'EMPLOI
EMPLOYEURS

D5. Vous personnellement, comment avez-vous vécu cet entretien à distance ?

Base : A fait un entretien par téléphone ou visioconférence (n=766) – Une seule réponse possible par item



En regard, pour 87% des employeurs, cette modalité d'entretien a permis d'évaluer les compétences du candidat (dont 42% « tout à fait »)

Des problèmes techniques ont davantage été présents parmi les demandeurs d'emploi sans droit ou ceux issus d'un ménage ayant un revenu inférieur à 1000€ net/mois. Les employeurs du secteur du commerce sont davantage à estimer que le distanciel ne leur a pas permis d'évaluer les compétences et qualités du candidats.

D7. En tant que recruteur, avez-vous pu évaluer les compétences et les qualités du candidat ?

Base : Dirigeants qui ont réalisé un entretien de recrutement par téléphone ou visioconférence (n=308) — Une seule réponse possible par item

Annexes

MÉTHODOLOGIE

Cette étude de l'Unédic a été réalisée avec **l'institut de sondage CSA**, notamment pour la gestion des terrains d'enquête et l'administration des questionnaires. L'étude a été réalisée avant le second confinement, soit entre mi-septembre et mi-octobre 2020.

CIBLES	Salariés 2 028 individus	Demandeurs d'emploi 2 012 individus	Employeurs 800 établissements (Dirigeants, DRH)
SOURCE	Panel	Fichier National des Allocataires	Panel
REPRESENTATIVITE	Échantillon national représentatif de salariés de 15 ans et plus du privé et des salariés des grandes entreprises publiques ou parapubliques en France Métropolitaine. Représentativité assurée par la méthode des quotas : sexe, âge, sexe x âge, PCS, type d'entreprise, taille d'entreprise, taille d'agglomération et secteur d'activité En quota de suivi : niveau de diplôme	Echantillon représentatifs de l'ensemble des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi (catégories A à E) en France Métropolitaine et Outre-Mer (hors Mayotte) inscrits au 31 juillet 2020. Représentativité assurée par la méthode des quotas appliquée aux critères suivants : sexe, âge, sexe-âge croisés, région de résidence, catégorie d'agglomération, statut d'indemnisation, motif d'inscription, catégories Pôle emploi, durée d'inscription, niveau de diplôme	Echantillon raisonné d'établissements, en fonction de leur taille d'entreprise. Représentativité assurée d'après la méthode des quotas appliquée aux critères suivants : régions, taille d'établissement x secteur d'activité
DATES DE TERRAIN	du 17/09 au 12/10/2020	du 17/09 au 07/10/2020	du 15/09 au 15/20/2020
MODE D'ADMINISTRATION	En ligne	En ligne	Par téléphone
DUREE MOYENNE	11,26 minutes	22,33 minutes	17,46 minutes

L'intervalle de confiance dans les enquêtes d'opinion

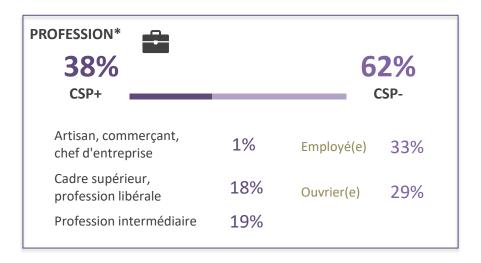
L'intervalle de confiance (parfois appelé « marge d'erreur ») permet de déterminer la confiance qui peut être attribuée à une valeur, en prenant en compte la valeur observée et la taille de l'échantillon. Si le calcul de l'intervalle de confiance concerne les sondages réalisés avec la méthode aléatoire, il est communément admis qu'il est proche pour les sondages réalisés avec la méthode des quotas.

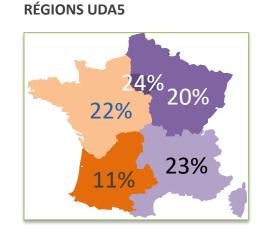
Taille de l'échantillon	5% ou 95%	10% ou 90%	20% ou 80%	30% ou 70%	40% ou 60%	50%
100 interviews	4,4	6,0	8,0	9,2	9,8	10
200 interviews	3,1	4,3	5,7	6,5	6,9	7,1
300 interviews	2,5	3,5	4,6	5,3	5,7	5,8
400 interviews	2,2	3,0	4,0	4,6	4,9	5,0
500 interviews	2,0	2,7	3,6	4,1	4,4	4,5
600 interviews	1,8	2,4	3,3	3,8	4,0	4,1
800 interviews	1,5	2,1	2,8	3,2	3,4	3,5
1 000 interviews	1,4	1,8	2,5	2,9	3,0	3,1
2 000 interviews	1,0	1,3	1,8	2,1	2,2	2,3
3 000 interviews	0,8	1,1	1,5	1,7	1,8	1,8
4 000 interviews	0,7	0,9	1,3	1,5	1,6	1,6
6 000 interviews	0,6	0,8	1,1	1,3	1,4	1,4

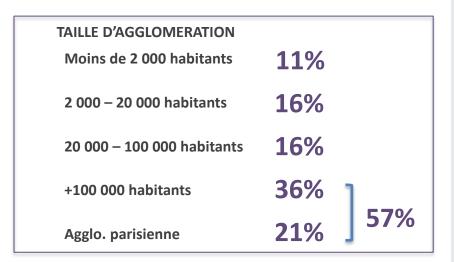
<u>Note de lecture</u>: Dans le cas d'un échantillon de 2 000 personnes, si le pourcentage mesuré est de 10%, la marge d'erreur est égale à 1,3. Il y a donc 95% de chance que le pourcentage réel soit compris entre 8,7% et 11,3% (plus ou moins 1,3 points).

Profil salariés









HABITAT

57%
5%
S8%

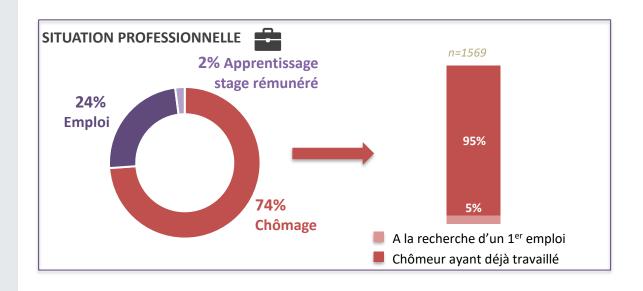
Propriétaire Logé gratuitement Locataire

ENFANTS AU SEIN DU FOYER					
62 %	38%				
Sans	Avec				
enfant(s)	enfant(s)				

Profil demandeurs d'emploi



21% déclarent avoir pu épargner pendant la crise, dont 4% beaucoup



TAILLE D'AGGLOMERATION	
Moins de 2 000 habitants	17%
2 000 – 20 000 habitants	16%
20 000 – 100 000 habitants	14%
+100 000 habitants	32%]
Agglo. parisienne	15% 48%

Propriétaire Logé gratuitement Locataire

ENFANTS AU SEIN DU FOYER
65% 35%

Sans Avec
enfant(s) enfant(s)

Profil établissements



